



La Lettre Municipale d'Ambérieux en Dombes

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Avril 2023 - N° 46

Editorial



Notre commune, située dans le bassin Dombes sud, est toujours placée, par arrêté préfectoral du 29 mars 2023, en niveau d'alerte renforcée sécheresse, ce qui est exceptionnel aussi tôt dans l'année. Peu de pluies cet automne et cet hiver, saisons durant lesquelles la nappe aurait dû se recharger, a lourdement impacté nos réserves d'eau.

Cet arrêté est consultable sur le site internet de la commune ou sur : www.ain.gouv.fr

Pourquoi cet arrêté ?

En tout premier lieu, pour prendre dès aujourd'hui les mesures indispensables pour préserver nos ressources en eau et ainsi sécuriser l'alimentation des foyers pour leurs besoins quotidiens. Il doit aussi nous faire prendre conscience que vivre sans se soucier de la ressource en eau n'est pas la norme. Il est temps d'apprendre à économiser cette ressource de base essentielle à la vie.

Que signifie-t-il ?

Qu'un certain nombre de restrictions sont applicables dès à présent et jusqu'au 31 octobre 2023 au plus

tard, et ceci quel que soit le type de ressource sollicitée (réseau d'eau, pompage ...) et ceci par tous :

- Interdiction d'arrosage des massifs fleuris et plantes en pot sauf goutte-à-goutte ou pied à pied,
- Interdiction d'arrosage des espaces verts et pelouses,
- Arrosage des jardins potagers interdit de 9h à 21h,
- Interdiction de remplissage et vidange des piscines privées et bains remous de plus de 1 m² sauf remise à niveau et première mise en eau si le chantier a débuté avant les premières restrictions,
- Interdiction des lavages de véhicules, voiries et façades...

D'autres mesures complémentaires ne peuvent être qu'encouragées et pérennisées sans pour autant dégrader le confort de notre vie quotidienne :

- Modification de la composition de nos massifs de fleurs en préférant la plantation d'espèces moins gourmandes en eau,
- Installation dans le jardin de récupérateur d'eau de pluie,
- Equipement de nos foyers de toutes les solutions qui permettent de réduire la consommation : mousseurs sur les robinets et pommeaux de douches, boutons stop-douches...
- Préférence pour les douches plutôt que les bains,
- Réparation des robinets et chasse d'eau qui gouttent...

Comme pour les usagers, la commune va mettre en œuvre toutes les

solutions qui s'offrent à elle. Depuis quelques étés, les annuelles ont petit à petit fait place aux vivaces dans nos massifs, le paillage est aussi de mise pour préserver humidité et fraîcheur à leur pied...

Concernant les piscines dont la construction a été favorisée ces dernières années par des vagues de chaleur excessives et durables, j'imagine que nombre de foyers vont y penser, voire se laisser tenter. Attention néanmoins, le remplissage des piscines privées est INTERDIT, sauf remise à niveau. Un premier remplissage est toutefois autorisé si le chantier a débuté avant les premières restrictions. Donc, si vous n'avez pas encore commencé les travaux, vous ne pourrez pas remplir votre piscine d'ici, au mieux, la fin de l'été. Il est donc très souhaitable que ces projets de construction soient bien réfléchis car construire une piscine et ne pas pouvoir la remplir fait courir un réel risque à la structure...

Rappelons que l'alerte vigilance renforcée précède le niveau de crise qui, lui, est beaucoup plus contraignant encore. Réagissons donc sans plus tarder et prenons dès maintenant les bonnes habitudes pour l'avenir.

Je vous souhaite un bel été.

Le Maire,
Christine FORNÈS

Les déjections canines, ça se ramasse

Nous constatons, depuis plusieurs mois, que les trottoirs, les espaces verts, les jeux de boules Route du 3 septembre, les aires de jeux de la commune sont jonchés d'excréments de chiens. Marcher dessus est très désagréable et peut même provoquer des chutes.

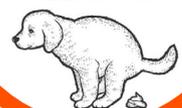
Un arrêté municipal va être pris (selon l'article R 632-1 du Code Pénal) afin de sanctionner le propriétaire de chien ne faisant pas preuve de civisme en ne ramassant pas les déjections de son animal.

Pour tout maître de chien qui se respecte, le ramassage des déjections de son animal doit être un réflexe.

Des canisacs sont mis à leur disposition gracieusement à différents endroits de la commune. Nous comptons sur tous les Ambarrois pour respecter notre environnement.

Brigitte ROCHE

**LES CROTTES
C'EST DANS
LE SAC**



Service enfance jeunesse

Le nouveau service enfance jeunesse créé en septembre 2022 a pour missions la gestion :

- du périscolaire,
- du temps méridien (cantine),
- des nouvelles activités périscolaires (nap),
- des mercredis,
- et des vacances scolaires.

Ce service est composé de :

Djillali BOUFFELDJA (directeur)
July ARGUIMBAU - Sébastien DUPUIS
Charlène ISABEL - Flavien ISABEL
Sarah REVERDY (animateurs)
Estelle DÉDÉ (apprentie animateur)
Aurélien LE CORRE (agent de restauration)
Maria LECLERC - Floriane VALDES (surveillantes cantine)

Ce service est renforcé par : Manu COUSTIER - Corinne DUPLAND - Alizée NAUDIN - Lucie VERRIERE (ATSEM) et Léa ARRACHARD-GUIBERT (apprentie ATSEM)

Mise en place, en fin d'année, du portail « Service Complice »

C'est un service de réservation et de gestion en ligne (restauration,

garderie, activités...). Cela permet de faciliter la réservation et la gestion d'activités. Cette application offre un portail utilisateur accessible par internet 24h/24. Service Complice apporte économie de temps, gestion simplifiée, réservations souples, visibilité complète en temps réel, données fiables et une mise en route facile, avec un service clé en main. Il permet aussi de visualiser et de télécharger ses factures et ainsi de choisir son mode de paiement. Il est prévu prochainement la publication d'une newsletter uniquement à destination des familles inscrites.

Vacances scolaires :

Nous accueillons les enfants de la petite section jusqu'en CM2 qui sont répartis en trois groupes selon l'âge.

En moyenne, nous accueillons entre 40 et 50 enfants par jour. Nous organisons une sortie par semaine



(en février : planétarium, parc animalier de Courzieu et en avril : bois des lutins et parc des oiseaux), et travaillons avec les enfants sur des thèmes pour chaque semaine. Afin de faciliter l'organisation des familles, nous proposons un accueil à partir de 7h15 jusqu'à 18h30, et donnons la possibilité aux familles d'inscrire leurs enfants à la cantine.

Djillali BOUFFELDJA

Conseil municipal enfants (CME)



Les nouveaux membres du CME ont pris leur fonction en janvier après avoir présenté de nombreux projets pour améliorer la qualité de vie de nos villages.

Cassandra Blanc-Devienne, Clémentine Bonod, Johanna Gobert, Jessy Guyon, Léna Kudelski, Valentin Pradel, Louise Prilleux, Bastien Schiller et Louis Weber sont prêts à assurer la relève de leurs prédécesseurs.

Ils ont déjà commencé à travailler sur des projets autour de trois grands thèmes, créant ainsi trois commissions.

Lors du conseil d'installation, Johanna a été élue Maire junior, Léna présidente de la commission sécurité, Clémentine présidente de la commission animation et Valentin président de la commission écologie.

Les commissions sont très actives et plusieurs projets seront bientôt présentés aux Ambarrois et aux Iliidiens.

Annelise MAZILLE - Christelle ABRAZIAN

Carnaval de l'école

Vendredi 31 mars, les élèves de l'école du village ont fêté Carnaval, déguisés et joyeux. Chevaliers, Supers Héros, Princesses, Minions, personnages de Mangas et de jeux vidéo, sans oublier de nombreux sportifs et autres... ont défilé dans la rue Gombette sous les yeux des parents, des habitants et encadrés par un viking, une alsacienne, une abeille, une mexicaine,

Assurancetourix, un pirate, une hippie, Fée Clochette et plein d'autres.

Ce moment fut coloré et accompagné d'un char élaboré par les enfants et le CDL.

Après le tour du village, les enfants ont regagné l'école où le Sou a distribué un goûter apprécié après cette marche festive.



Carole PROTIÈRE

Atelier du conseiller numérique de la CCDSV



tiellement sur la gestion des photos, la prise en main d'un ordinateur et l'organisation des mails. D'autres thématiques ont pu être abordées : le contrôle parental, la connexion à une enceinte en Bluetooth ou encore la traduction de mails en polonais !

Jordan GOY organise des séances collectives.

Il intervient environ 14 semaines dans un secteur, sur les trois que compte la communauté de communes à raison de 2 secteurs par an.

Cinq personnes peuvent y assister, pour une durée d'environ 2h à 2h30.

Pour cette deuxième année, un nouveau programme est proposé avec plus de temps pour les débutants, mais aussi plus de variétés dans les ateliers proposés : WhatsApp,

Waze, Visorando, PanneauPocket, QR Code. Autant de nouvelles applications qui seront étudiées dans ces futures sessions.

Elles se déroulent tous les matins, les lundis soir et les vendredis après-midi.

Les participants se verront remettre un support papier à la fin de la séance.

En début d'année 2024, le conseiller numérique reviendra à AMBÉRIEUX pour animer des séances collectives.

Intéressé ? Laissez vos coordonnées à Jordan GOY, il vous prévient quand il interviendra dans votre secteur.

Tél : 07 61 17 98 64, joignable uniquement le lundi après-midi de 14h à 16h45.

Laissez-lui vos coordonnées, en privilégiant votre adresse mail, si vous en possédez une.

Dominique FATÔME

Le Conseiller numérique de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée, Jordan GOY, a organisé des séances individuelles salle du conseil d'AMBÉRIEUX EN DOMBES entre le lundi 13 février et le mardi 4 avril 2023. 15 retraités, majoritairement des femmes, et 3 personnes actives ont participé à ses formations les lundis et mardis matin de 9h à midi.

Les demandes reposaient essen-

Point sur les travaux

Les travaux d'aménagement de sécurité Route de St Trivier sont terminés puisque les agents ont effectué la plantation des plantes vivaces et arbustes. Ce cheminement piéton est apprécié des riverains. Le coût de cet ouvrage de 100 864 € HT a été subventionné par le Département de l'Ain et l'Etat. Une première tranche de relamping a été effectuée à la salle polyvalente et au stade de foot. Les éclairages sont passés en LED ce qui va permettre de faire des économies d'énergie. Ces travaux s'élevant à 14 870 € HT ont bénéficié d'une subvention du Département de l'Ain.



Infos impôts

Vous êtes propriétaire
D'une résidence principale ?
D'un bien locatif ?
D'une résidence secondaire ?

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via **Gérer mes biens immobiliers** sur **impots.gouv.fr**

Date fin déclaration le 30 juin 2023



Invitation réunion publique

Le conseil municipal vous invite à une réunion publique pour aborder les sujets de l'environnement et du développement durable
le mardi 2 mai 2023 à 20 h à la salle polyvalente

Nouvelle correspondante du Progrès

Laetitia DARGAUD
Tél. : 06 89 26 69 93
e-mail : ldleprogres@gmail.com

Nouveau service à la pharmacie

Installation d'une borne de téléconsultation permettant de consulter à distance un médecin généraliste **lorsque votre médecin traitant n'est pas disponible**. Exemples de consultations : affection de la peau, affection ORL ou pulmonaire, maux de tête, troubles digestifs, infection urinaire...

Accessible sans RDV aux horaires d'ouverture de la pharmacie. Pour plus d'infos contacter la pharmacie : 04 74 00 84 11

La vie économique



M. COMPINGT Willy, photographe,
a créé son studio
250 rue Gombette



Installation de M. DUPUIS Yvan,
atelier Yvan du Vintage : brocanteur
vente en ligne, vide-maison



Création de LABROSSE PLOMBERIE,
par M. LABROSSE Yoan, plomberie,
dépannage, chauffage climatisation



M. COTILLON Ayrton a installé
la société Ayrton Electricité
96 route du Bugey



Arrivée de Mme Aurélie AHARONIAN,
conseillère en immobilier



Ouverture de Chez PABLO, snack
route de St Jean de Thurigneux
(vers le camping et le plan d'eau)

Agenda

MAI

- Mardi 2** Réunion publique
Dimanche 7 Concours club poneys
Lundi 8 Commémoration
Jeudi 11 Concours de boules vétérans
Samedi 13 Concours sauts obstacles amateurs
Dimanche 14 cycles libres préparatoires
Jeudi 18 Tournoi en herbe SCME
Samedi 20 à Savigneux
Lundi 22 Conseil municipal
Dimanche 28 Farfouille du Sou des Ecoles

JUIN

- Dimanche 4** Vente de roses du Sou des Ecoles
Samedi 10 Les Musicales d'Ambérieux Comité des Fêtes
Samedi 17
 - Gala de la Gym
 - Gala du Judo à St Trivier/Moignans**Dimanche 18** Commémoration
Lundi 19 Conseil municipal
Jeudi 22 Don du sang à Villeneuve

JUILLET

- Samedi 1^{er}**
 - Fête de l'école
 - Journée du club et AG SCME**Dimanche 2** Marche gourmande classe en 3
Vendredi 14 Repas du Comité des Fêtes et tir feu d'artifice
Lundi 17 Conseil municipal

AOÛT

- Jeudi 24** Don du sang à Ars
Samedi 26 Cinéma en plein air
Mercredi 30 Concours de boules vétérans secteur

Communication

www.amberieux-en-dombes.fr



www.facebook.com/mairieamberieuxendombes

Panneau Pocket



La Lettre d'Ambérieux en Dombes

Directrice de publication : C. FURNÈS

Rédaction : Commission Communication : C. ABRAZIAN – D. FATÔME – A. MAZILLE – A. REBUT – B. ROCHE – C. PROTIÈRE
Diffusion : Mairie d'Ambérieux en Dombes / Impression : Multitude Imprimerie - 01600 TRÉVOUX